

Calendrier prévisionnel « Permut 2019 »

Jeudi 8 novembre : publication de la note de service mobilité

Du jeudi 15 Novembre à partir de 12h au mardi 4 décembre à 18h (heure de métropole):
ouverture du serveur SIAM pour saisie des vœux

A partir du mercredi 5 décembre : Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof des candidats

Lundi 17 décembre au plus tard

Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'Éducation Nationale

Jusqu'au jeudi 31 janvier : date limite de réception dans les services de demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale

Jeudi 31 janvier au plus tard

- Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures
- Vérification des vœux et barèmes
- Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap

Entre le vendredi 1er février et le jeudi 7 février

Ouverture de l'application S.I.A.M aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DA-SEN

4 Mars : résultats